



Agir pour protéger la nature durablement

La LPO rend hommage à ses bienfaiteurs disparus, à ces femmes et ces hommes, qui ont choisi de protéger la nature durablement par un legs ou une assurance-vie à la LPO.

Leur geste remarquable permet à notre association de continuer son combat quotidien en faveur du respect d'un patrimoine naturel trop souvent malmené et de faire vivre nos valeurs et nos idées communes. Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance aux amoureux de la nature, généreux testataires disparus cette année :

Thérèse D. ~ Raymonde J. ~ Joan E. ~ Françoise C. ~ Joseph C. ~ Pierre A. ~ Gabrielle D. ~ France H. ~ Suzanne F. René F. ~ Claude C. ~ Eliane B. ~ Chantal T. ~ Claude B. ~ Claude L. ~ Danièle P. ~ Lucette A. ~ Lucienne E.

Merci pour votre attachement à la nature. Nous ne vous oublions pas.

Nous partageons avec vous, le message d'espoir de l'une d'entre elle, Lucienne E. :

« Puisse notre société devenir plus amicale pour la nature »

Pour toute information, vous pouvez contacter en toute confidentialité Soraya H. Vandenende au 05 46 82 12 48 ou à legs@lpo.fr

LEGS • DONATIONS • ASSURANCES - VIE

Association reconnue d'utilité publique créée en 1912 (Décret du 03 juillet 1986/JO du 09 juillet 1986)
Tout legs à la LPO est intégralement exonéré des droits de succession



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ